

■ **CRUCIBLE SA**, précédemment à Chancy (FOSC du 26.01.2004, p. 6). Statuts primitifs du 3 octobre 2000 modifiés le 30 janvier 2004. Siège transféré à Nyon, rue de la Morâche 8. But: aider les sociétés étrangères souhaitant s'implanter dans le marché européen. Capital-actions réduit, au sens de l'art. 735 CO, de CHF 101'500 à CHF 10'150, la valeur nominale des 10'150 actions au porteur de CHF 10 étant réduite à CHF 1. Capital-actions porté de CHF 10'150 à CHF 175'030, par l'émission de 164'880 actions au porteur de CHF 1. Capital-actions entièrement libéré: CHF 175'030, divisé en 175'030 actions au porteur de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Falotti Piero, de Crans-près-Céligny, à Crans-près-Céligny, avec signature individuelle. Nouveau réviser: Ofisa, à Lausanne.

Journal no 1235 du 09.02.2004  
(02124070 / CH-660.2.049.000-5)